



# UN PAS AVEC VOUS

## ***Bulletin d'informations générales de la Municipalité de Mauborget***

N° 02 novembre 2013 /ag

### **Déchetterie de la Côte**

Nous vous informons que la déchetterie est fermée durant la saison hivernale, jusqu'au 31 mars 2014, selon les conditions d'enneigement.

Nous vous prions de ne déposer aucun déchet encombrant sur le site de la Magnenaz.

Nous profitons également pour remercier toutes les personnes qui effectuent le tri de leur déchet et encourageons vivement les réfractaires à produire le même effort.

M.Sven Matthey-de-l'Etang se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au ☎079/378.42.18

### **Sapins de Noël**

Les personnes désirant un sapin de Noël sont priées de s'annoncer auprès de M.Stéphane Roulet ☎024/436.12.72 ou ☎079/381.17.54, et ce jusqu'au 15 décembre 2013.

### **Bois de feu**

Les personnes désirant obtenir du bois de feu peuvent s'adresser auprès de Sven Matthey-de-l'Etang ☎079/378.42.18.

### **Prochain conseil général**

Le dernier conseil général de l'année aura lieu le 6 décembre 2013. La convocation sera affichée prochainement au pilier public.

### **Factures communales**

Les factures concernant la commune de Mauborget sont à adresser à la Municipalité pour le 15 décembre 2013 dernier délai.



## Fête de Noël

La fête de Noël aura lieu le

**lundi 23 décembre 2013  
à 20h15  
à la Chapelle**

Toute personne désirant participer à l'organisation de la fête peut prendre contact avec Mme Anita Matthey-de-l'Etang au 024/436.18.08

Venez nombreux partager un petit moment de convivialité et de recueillement.



La Municipalité



# MUNICIPALITÉ DE MAUBORGET

Législature 2011 - 2016

**Claude ROULET**  
Syndic

 024/436.17.42

 076/422.53.70

Remplaçant :  
Stéphane Roulet



Administration générale,  
police, information,  
finances, aménagement du  
territoire,  
office du travail,  
tourisme, ADNV,  
Protection civile, service  
du feu

**Stéphane ROULET**  
Vice-syndic

 024/436.12.72

 079/381.17.54

Remplaçant :  
Sven Matthey-de-  
l'Etang



Eau potable, forêts,  
éclairage public,  
instruction publique  
(Ecoles)

**Sven MATTHEY-  
DE-L'ETANG**  
Municipal

 024/436.18.08

 079/378.42.18

Remplaçant :  
Pierre-Alain Guye



Bâtiments, déchetterie,  
dénégement,  
Temple, culte

**Pierre-Alain GUYE**  
Municipal

Remplaçant :  
José Felchlin

**Election le 24 novembre**

Routes et chemins,  
cimetière, parcs

**José FELCHLIN**  
Municipal

 024/436.12.17

 079/592.82.35

Remplaçant :  
Claude Roulet



Domaine et pâturages,  
sécurité sociale, LIM,  
épuration E.U. - E.S.

**Annick GANDER**  
Secrétaire municipale

 024/436.16.52

 079/736.35.37

Remplaçant (e) :  
- vacant -



Boursière communale

MARGOT Monique, Fiez :  024/436.18.23

Etat-civil (Yverdon) :

 021/557.07.07

Contrôle des habitants et assurances sociales :

A Sainte-Croix,  024/455.41.55



## Horaire dépôt poubelles, papiers et verre :



### **SITE DE LA CÔTE**

***Déchets encombrants, Ferraille*** (ne pas les déposer sur le site de la Magnénaaz !!!)

#### **Ouverture**

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 11h00 à 11h45.

Elle est fermée durant la saison hivernale soit jusqu'au 31 mars 2013, selon les conditions d'enneigement.

Consulter le pilier public

#### ***Benne à gazon***

#### **Ouverture**

En été selon les informations affichées au pilier public

### **SITE DE LA MAGNEAZ**

#### ***Déchets ménagers, papier/carton et verre***

poubelles, pet, aluminium, fer blanc, capsules de machines à café, piles,.. etc dans les conteneurs prévus à cet effet

#### **Concernant le papier/carton :**

Les papiers peuvent être déposés en vrac dans les conteneurs en plastique prévus à cet effet et ne pas les mettre dans des cabas de supermarché. Les cartons doivent être pliés.

### **Concernant le tri, voici la marche à suivre**

#### ***Le papier c'est :***

Papier de bureau, enveloppes (avec fenêtres), les magazines en papier glacé (sans les emballages en plastique !), les journaux, les annuaires téléphoniques... en bref, tout ce qui entre dans votre boîte à lettre !

#### ***Le carton c'est :***

Les cartons d'emballage, les enveloppes en carton, le carton ondulé, le papier d'emballage

#### ***Les indésirables***

Les papiers de ménage, mouchoirs, papier-cadeau, les nappes et serviettes en papier, les autocollants, les emballages de lessive, les pochettes de photos, les berlingots, les cabas de supermarché et tous les papiers et cartons sales **doivent être jetés à la poubelle.**

#### **Ouverture**

Tous les mercredis de 08h à 20h

Tous les dimanches de 08h à 20h

**Nous vous remercions de bien vouloir faire preuve de bonne volonté et de trier correctement vos déchets et de les déposer aux heures d'ouverture aux endroits prévus.**

Toute information concernant le tri ou le dépôt des ordures ménagères peut être obtenue auprès de M.Sven Matthey-de-l'Etang ☎079/378.42.18.

#### **Appareils électriques, appareils ménagers, etc.**

Tous les appareils électriques ou ménagers doivent être déposés gratuitement auprès de la STRID ou auprès d'un revendeur.